

5687/27

Cte Carton de Wiart

dem. sculpture des citernes

du Musée pour orner la

fontaine de Stanleyville

août 1923.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
Beaux-Arts, des Lettres
et des
Bibliothèques publiques

DIRECTION

e Section

N^o 2277.

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

Bruxelles, le 22 août 1923.

16, Boulevard de Waterloo

Remontrances

Monsieur le Conservateur en chef,

1 annexe

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, pour avis, la copie d'une lettre de M. le Comte Henri Cartin de Wiart, qui désire obtenir pour l'ornementation d'une fontaine à Stanleyville, une oeuvre de sculpture à prélever sur les réserves du Musée.

Je vous prie, Monsieur le Conservateur en chef, de bien vouloir me faire un rapport sur cette requête.

Pour le Ministre :
Delegué
Le Directeur ~~Général~~,

Sallez

à Monsieur le Conservateur en chef du Musée royal des
Beaux-Arts de Belgique.

Bruxelles le 14 aout 1923.

Mon cher Ministre,

Je serais très heureux si le Département des Sciences et des Arts, d'accord avec le Ministère des Colonies, pouvait s'intéresser à un projet dont j'ai déjà eu l'honneur de vous entretenir ainsi que M. le Ministre Franck. Il s'agirait de la décoration d'une fontaine publique qui a été créée à Stanleyville par les soins de M. De Meulemeester, Gouverneur de la Province orientale. Cette fontaine forme, en quelque sorte, le centre de l'animation urbaine de cette belle et florissante cité coloniale. Le désir des autorités serait d'obtenir une oeuvre de sculpture qui puisse décorer cette fontaine. Peut être pourrait-on trouver parmi les oeuvres qui figurent dans nos Musées, ou peut être même dans nos réserves, l'une ou l'autre composition qui pourrait, sinon être envoyée là-bas, du moins être reproduite à cette fin. M. le Gouverneur de Meulemeester est pour quelques semaines encore en Belgique, son adresse est 169, rue Washington à Bruxelles.

Il n'est pas indifférent à notre art national d'être représenté dans notre colonie par l'une ou l'autre oeuvre de mérite. Le Gouvernement français a envoyé à Brazzaville plusieurs oeuvres qui embellissent cette capitale. Il importe, bien entendu, de choisir à cet effet, une oeuvre qui puisse exercer une influence heureuse sur la mentalité indigène. Un entretien d'un des hauts fonctionnaires de la direction des Beaux-Arts avec M. le Gouverneur de Meulemeester serait utile à ce sujet.

Veillez agréer, mon cher Ministre, etc.....